

Procès-verbal de la rencontre du Conseil d'établissement

Lundi 14 décembre 2020, 18 h 45

École St-Jean-Baptiste-de-la-Salle (visioconférence)

Étaient présents :

Parents : Marie-Pierre Boucher, Chantal Brais, Maura Medina Gomez, Jean-François Guy, Anne-Marie Levasseur et Joris Maillochon

Enseignants : Andréanne Champagne-Sills, Ludovic Létourneau-Aspirot et Jasmine Payette

Membres du personnel de soutien : Benoit Brière et Karin Rajch

Membres de la communauté : Nicole Cadorette (*Je Passe Partout*) et Annie Raymond (*Loisirs St-Clément*)

Directeur : Yvan Bergeron

Aucun absent

1. Ouverture de la rencontre du Conseil d'établissement

1.1 Quorum

La rencontre débute à 18h50.

1.2 Nomination d'un gardien du temps

Aucun

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le point 5.6. *Dossier Éducation à la sexualité* a été ajouté. Le document *Rapport CÉ : Détails sur le budget de l'école* a été déposé à titre consultatif dans les documents du fichier TEAMS.

Proposé par Mme Brais

Appuyé par Mme Champagne-Sills

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion tenue le 9 novembre 2020

Proposé par Mme Medina

Appuyé par Mme Brais

4. Suivis du procès-verbal du 9 novembre 2020

4.1 Contrat fournisseur photo scolaire

Le contrat signé en est un de deux ans. Il reste un an d'engagement pour l'école

4.2 Déclaration officielle de clientèle

Les parents ont reçu par courriel la ventilation des élèves pour chaque groupe.

Dorénavant, les critères de formation des groupes combinés seront présentés en mai. Ce point sera rediscuté à la rencontre du conseil d'établissement du mois de mai.

5. Étude des dossiers

5.1 Budget 2020-2021

5.1.1 Surplus et déficit 19-20

M. Bergeron précise que le surplus engendré au fonds 4 à la fin de l'année 2020 est de 21 270\$.

5.1.2 Ventilation fonds 4 et 9 à jour

M. Bergeron précise que les dépenses et dépôts liés aux activités ne sont pas à jour.

5.1.3 Reddition de compte/mesures dédiées et protégées

M. Bergeron présente les mesures dédiées et protégées et spécifie les dépenses qui devraient être faites dans chacune d'elles. Par exemple, dans la mesure *15103 Lecture à l'école*, 5969\$ sont à dépenser pour regarnir la bibliothèque de livres. Cette somme devrait être dépensée entièrement, sinon l'école la perdra.

5.1.4 Utilisation des budgets de formation CÉ

Mme Levasseur remercie les participants d'avoir voté pour les thèmes des conférences destinées aux parents. Le montant de 400\$ a été dépensés et les conférences sont disponibles en ligne jusqu'à la fin de l'année scolaire. Les thèmes des 3 conférences sont *Le stress et l'anxiété chez nos enfants*, *Le fléau des écrans : encadrer et gérer leur utilisation* et *Enseignement à distance et nouvelles technologies*.

5.2 Covid-19 – statut

Ça va bien. M. Bergeron félicite l'équipe pour leur rigueur dans la mise en place des mesures pour favoriser un milieu sécuritaire pour les élèves.

5.3 Bibliothèque

Malheureusement, les étagères de l'ancienne bibliothèque de l'école sont introuvables. Il n'y en a aucune trace au CSSDM. Cependant, si on en a besoin, le CSSDM en fournira gratuitement, bien que le directeur se demande s'il y a de la place dans l'école. En effet il manquera bientôt de locaux vu l'augmentation du nombre d'élèves. On suggère l'installation d'une bibliothèque temporaire. **Un suivi sera nécessaire, mais nous attendrons le processus de prévision de clientèle orchestré par l'Organisation Scolaire.**

5.4 Nouvelles responsabilités du CÉ (CSSDM)

5.4.1 Formation obligatoire

On se questionne si tous les membres doivent s'autoformer ou seulement les nouveaux membres (le lien pour la formation sera envoyé par la présidente).

5.4.2 Consultation annuelle des élèves

À l'unanimité, les membres du CÉ votent pour que les élèves soient sondés sur la cour d'école. De quoi rêvent-ils pour leur cour ? Comment la voient-ils ?

5.5 Travaux

Premièrement, des rampes en métal ont été installées à l'extérieur, mais les vieilles en bois sont encore là. Deuxièmement, des travaux ont eu lieu dans le gymnase. Troisièmement, un projet de compteur d'eau viendra.

5.6 Dossier *Éducation à la sexualité*

C'est Mme Krystina Sévigny, technicienne en éducation spécialisée, qui se chargera d'une partie des cours liés à l'éducation à la sexualité. L'organisme

externe *Option sexualité* comblera le reste des heures nécessaires pour répondre aux cinq heures minimales exigées par le gouvernement.

De plus, on suggère d'acheter des livres thématiques sur la sexualité comme élément déclencheur.

Comme prescrit dans le programme ministériel, la thématique plus délicate des agressions sexuelles sera abordée dans les groupes de 3^e et 5^e année.

Celle-ci sera traitée par une sexologue de l'organisme *Option Sexualité*.

Proposé par M. Benoit

Appuyé par Mme Levasseur

6. Période réservée au public (membres substitués, invités, etc.)

6.1 Comité cour d'école

M. Bergeron informe les membres du CÉ qu'un troisième membre du personnel siégera sur le comité *Cour d'école* ; il s'agit de M. Thomas Legendre, enseignant en éducation physique. Tous sont ravis !

7. Droit de parole aux membres du Conseil

7.1 Directeur

7.1.1 Calendrier scolaire

Les 17 et 18 décembre seront deux journées de prise de contact avec les élèves. Ce ne sera pas de l'enseignement en ligne à proprement parler. Ensuite, les 3 nouvelles journées pédagogiques auront lieu les 19 février, 16 avril et 4 juin. D'ailleurs, les jeudis 18 février et 15 avril suivront l'horaire du vendredi afin que les élèves ne manquent pas trop de cours donnés habituellement le vendredi.

7.1.2 Service de garde d'urgence

L'école a été ciblée car elle n'a pas eu ce type de service au printemps dernier. Ce service de garde spécial dû à la Covid est destiné aux enfants dont les parents travaillent dans les services essentiels.

7.1.3 Habits de neige

L'appel a été entendu et plusieurs habits de neige ont été donnés pour combler les besoins.

7.2 Enseignants

7.2.1 Soutien aux enseignantes et enseignants de l'école

M. Létourneau-Aspirot lit une lettre syndicale de propositions des enseignant(e)s dans le cadre des négociations pour améliorer les conditions de travail et la réussite des élèves. Une des propositions, qui est de cesser la surveillance sur la cour d'école, est discutée. Cependant, les membres du CÉ, qui désirent un engagement politique de la part du gouvernement, donnent leur appui aux enseignant(e)s.

Proposé par Mme Levasseur

Appuyé à l'unanimité par le CÉ

7.3 Communauté

7.3.1 Je Passe-Partout

Les intervenants feront une formation en vue de futures interventions adaptées aux besoins des élèves.

7.3.2 Loisirs St-Clément

L'organisme se prépare pour les sessions d'activités hivernales. Il offrira uniquement des activités virtuelles, dont les inscriptions se feront en ligne. Les sessions dureront 5 semaines. Il y aura aussi 4 ateliers ponctuels d'une journée. Enfin, l'avenir des activités de la semaine de relâche dépendra de l'occupation des gymnases.

7.4 Personnel de soutien

7.4.1 Service de garde

Premièrement, le nouveau système téléphonique mis en place pour que les parents préviennent le SDG de leur arrivée imminente fonctionne bien. Cependant, le CSSDM a donné son aval à l'utilisation d'une application numérique payante telle *Kooloo*. Cette année, celle-ci serait offerte gratuitement aux parents qui désirent en faire l'essai. Dans un autre ordre d'idées, 3 groupes du SDG ont participé aux marchés de Noël et ont amassé 310\$. Ce montant sera affecté à des projets pour ces groupes et à une sortie de fin d'année. Enfin, il a été prévu que la planification des éducatrices soit envoyée par courriel aux parents. Mme Rajch fera un suivi à ce sujet.

7.5 Parents

7.5.1 Comité de parents

Mme Levasseur a assisté à la dernière rencontre du Comité de parents. Elle a profité de l'occasion pour réitérer la possibilité que l'école Irénée-Lussier (qui déménagera dans un nouveau bâtiment à moyen terme) devienne éventuellement une annexe à notre école. Il y aurait alors de l'espace pour faire une belle grande bibliothèque !

7.5.2 OPP

Les profits du Marché des fêtes ont totalisé 660\$ et sont destinés aux fonds 4 et 9. Belle participation lors du Marché et excellente collaboration des intervenants de l'école. Merci à tous!

8. Suivi correspondance

Aucune correspondance

9. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h56. La prochaine rencontre aura lieu le 8 février, à 18h45.



Anhe-Marie Levasseur
Présidente



Yvan Bergeron
Directeur